

**ATELIER SUR LE PLU - SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS**

---

- I.      **PREAMBULE | Contexte de l'Atelier**
- II.     **TABLES THEMATIQUES | Urbanisme et participation habitante**
- III.    **TABLES TERRITORIALISEES**

## I. PREAMBULE | Contexte de l'Atelier

Dans le cadre des **Assises Citoyennes, acte II**, un atelier a été proposé à 80 volontaires afin de recueillir la parole habitante pour nourrir la réflexion sur le projet de ville de Grenoble, qui alimentera par la suite la construction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Les enjeux du PLUI et le calendrier de la contribution grenobloise à ce document métropolitain ont été présentés par Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme, Paul Durand, directeur de l'urbanisme et de l'aménagement de la Ville, et Bruno Magnier, directeur de projet pour le Plan Local Intercommunal de la Métropole. Suite à cette présentation, des remarques des habitants ont porté sur le périmètre du PLUI, la nécessité d'un diagnostic préalable et la composition du Comité de Suivi et d'Évaluation de la révision du PLU (CSE). L'atelier s'est ensuite déroulé sur une heure, autour de cinq tables. Deux tables étaient « thématiques », et axées sur la question de la participation habitante en urbanisme. L'objectif était de partager les retours des habitants sur les pratiques actuelles de concertation en urbanisme et d'être, ensemble, force de propositions pour les améliorer. Les trois autres tables étaient « territorialisées », et représentaient les trois grands secteurs métropolitains : Nord-Est, Nord-Ouest et Sud (voir carte jointe). Pour ces tables, la discussion était orientée par deux questions : « Qu'est-ce que j'aime dans mon cadre de vie aujourd'hui ? » et « Quelles pistes d'amélioration proposer pour les générations futures ? ». L'objectif poursuivi ici était d'obtenir, de la part des usagers, des premiers apports sur les pratiques, atouts et améliorations à prévoir pour chaque territoire. En moyenne, chaque table a attiré une quinzaine de participants.

## II. TABLES THEMATIQUES | Urbanisme et participation habitante

*De façon générale, notons que les discussions ont dépassé le cadre du projet de ville de Grenoble pour évoquer les problématiques liées à l'ensemble des formes de concertation.*

Sur les deux tables de discussion, la question de **l'information des citoyens** comme préalable à toute démarche de participation s'est imposée. Cette question va de pair avec la question de la **mobilisation habitante** lors des temps de concertation : plus l'information est accessible, plus la mobilisation est importante et constructive, plus la démarche de projet prend du sens et acquiert une légitimité. A plusieurs reprises, les habitants ont déploré la **difficulté d'accès à l'information**, et les effets pervers que cela pouvait avoir sur la démarche de concertation : exclure de fait les personnes les plus éloignées de la « chose publique », susciter la suspicion et la rumeur, et jeter le discrédit sur les démarches en cours.

Pour permettre une information de qualité, il convient tout d'abord de se poser la question du **moment de l'information**. En effet, les habitants attirent l'attention sur le fait que l'information sur la tenue de réunion ou de temps publics arrive souvent **tard**, et n'est pas toujours accessible par tous. Ils en tiennent pour preuve la communication autour de la tenue des Assises Citoyennes, qu'ils jugent trop tardive et peu efficace.

Outre cette question de l'annonce des temps dédiés à la concertation se pose celle de l'information sur les projets d'aménagement eux-mêmes. Certains suggèrent que pour toute opération d'aménagement suivie par

la Ville, une **présentation publique du projet ait lieu au moins un mois avant le dépôt du permis**, pour que les habitants puissent réellement s'exprimer sur le projet, participer à son amélioration, et faire entendre leurs arguments en cas d'opposition. Beaucoup déplorent un **calendrier trop contraint**, qui ne laisse pas de marge de manœuvre pour mobiliser et organiser une vraie phase de concertation.

Il ressort en outre des discussions, l'importance des **espaces d'information**. Les prises de parole ont mis en évidence deux types d'espaces d'information : l'espace « médiatique » - celui des encarts dans la presse locale et des temps publics- et les espaces physiques, les lieux dédiés à l'actualité de l'aménagement urbain dans la ville. Les habitants préconisent de multiplier le recours à l'information **via la presse locale et l'affichage public**, à condition que ce dernier soit visible suffisamment longtemps. Certains habitants trouvent que la **réunion publique** reste un moyen d'information incontournable. Concernant les espaces physiques, de nombreux habitants souhaiteraient qu'un maillage de **lieux spécialisés**, apportant une **information ciblée** sur l'actualité de leur quartier, soit mis en place. Ces espaces pourraient trouver leur place dans le réseau existant des Maisons des Habitants, mais certains pointent du doigt leur faible fréquentation, et proposent de **créer des « Maisons de l'Information »**. D'autres proposent plutôt un lieu d'information centralisateur, unique, où toute l'information est rassemblée sur l'évolution de la ville.

Les propositions traduisent un double enjeu : **donner aux habitants les moyens d'accéder d'eux-mêmes à l'information** en identifiant clairement des espaces de diffusion accessibles à tous, dans la presse locale comme dans la ville elle-même, mais aussi **« aller-vers » un public plus large** qui ne ferait pas forcément la démarche d'aller chercher l'information. Certains proposent par exemple d'utiliser des techniques empruntées au marketing ciblé : alerte SMS, newsletter,... Dans les deux cas, il s'agit d'instaurer un vrai lien et une **communication directe** avec les habitants.

Cette **communication est aussi celle des données**. En effet, de nombreux habitants interpellent les rapporteurs sur la nécessité de mettre à la disposition de tous, les données urbaines et les documents de base, sous la forme **la plus pédagogique possible**. Beaucoup se félicitent que l'AURG ait d'ores et déjà une **plateforme de mise en ligne** des documents et des études qu'elle produit, et aimeraient voir créer le même type de dispositif par la Ville. Un habitant souligne le fait qu'il ne s'agit pas de noyer l'information en mettant en ligne quantité de données techniques, mais plutôt de la sélectionner et de la transmettre sous une **forme intelligible par des non-spécialistes**. En effet, les nombreuses questions posées par les habitants traduisent une vraie **difficulté de compréhension** des procédures, des instances et de la gouvernance de l'aménagement urbain. La **hiérarchie des documents d'urbanisme** n'est souvent pas lisible pour tous, les rôles des différentes **instances** ne sont pas toujours identifiés et la définition des **périmètres** d'études et de concertation semble parfois peu pertinente. La naissance des **Conseils Citoyens Indépendants (CCI)**, perçus par **certains** comme « concurrents » des Unions de Quartiers, accroît la complexité. Beaucoup de citoyens déplorent la **technicité des procédures** et des documents relatifs aux questions d'aménagement du territoire. Le champ de l'aménagement semble trop technique pour beaucoup des habitants présents, **qui trouvent difficilement leur place dans les débats**.

Il est donc nécessaire d'entreprendre un travail de médiation, pour élargir le panel des participants aux procédures de concertation à **tous les habitants**. L'ensemble des présents considère en effet que la **participation directe** est nécessaire, même si les instances des Conseils Citoyens Indépendants et des Unions de Quartier leur semblent avoir un rôle spécifique à jouer. Ils souhaitent notamment favoriser **l'interpellation directe** des instances par les habitants. Pour favoriser l'implication de tous, ils proposent de réfléchir à des **protocoles de participation moins contraignants**, qui n'engagent pas sur le long terme, et qui prennent en compte les **réalités quotidiennes** de chacun. Certains d'entre eux pensent que la mobilisation des habitants est nécessairement proportionnelle à leur intérêt personnel et qu'il faut **concerter sur des sujets concrets, précisément délimités, et proches des habitants**. Pour eux, la consultation sur des sujets généraux serait démobilisatrice.

La question du degré de proximité du sujet de la concertation est source de nombreuses interrogations. De l'avis général, **le quartier** est un échelon primordial et mobilisateur, car il fait sens pour les habitants. Pour autant, beaucoup s'interrogent sur le **périmètre pertinent** de la concertation, et se demandent comment concilier l'intérêt particulier de l'individu dans son quartier avec l'intérêt général à l'échelle de la Ville, puis de la Métropole. Un habitant demande comment définir des directives **suffisamment précises à l'échelle du quartier** dans un document aussi général que le PADD.

Certains habitants s'interrogent sur la **place donnée à l'expertise habitante**, et souhaiteraient voir la Ville mettre en place des **dispositifs innovants** pour la valoriser (boîte à idée, ateliers chez l'habitant...). De l'avis général, l'enjeu est de concevoir des outils et des dispositifs qui permettent de faire remonter les idées du terrain, afin de **co-construire un vrai diagnostic partagé**.

Enfin, plus ponctuellement, certains habitants ont identifié plusieurs enjeux mobilisateurs sur lesquels ils souhaiteraient être concertés : la question intergénérationnelle, les coupures urbaines (notamment le Drac et le Rondeau), et la multi-modalité des transports en commun à l'échelle de la Métropole.

### III. TABLES TERRITORIALISEES

L'analyse du travail réalisé en parallèle sur les différentes tables fait ressortir quelques enseignements :

Tout d'abord, concernant l'échelle des débats, **les échanges se sont principalement concentrés sur l'échelle de la proximité directe avec le lieu d'habitat**, celle du quartier. La Métropole ou la place de Grenoble dans un territoire plus vaste ont été peu abordées. La table Nord-ouest a quand même identifié des enjeux à l'échelle supra-communale notamment en termes de mobilité (liens avec piémonts, déplacements entre polarités

d'agglomération, continuité des parcours cyclables...) mais rappelons que cette table comportait quelques « usagers » de la ville habitants d'autres communes de l'agglomération.

La concentration des échanges sur l'échelle de vie quotidienne témoigne de **l'importance accordée aux notions de vie sociale de proximité**. Les participants aiment ce qui amène de la vie dans leur quartier : le nombre importants d'équipements publics à proximité de chez eux, la présence de marchés, de commerces de proximité, de parcs où l'on peut jouer, se rencontrer. Ils soulignent la richesse de la vie associative à Grenoble. La lutte contre la drogue, la prostitution, les incivilités est vue comme un enjeu pour préserver la vie sociale et la qualité des relations entre habitants.

La **diversité de la population** dans les quartiers aussi bien du point de vue social que générationnel, est vu comme quelque chose qui dote Grenoble d'une richesse culturelle et d'une ouverture. Cette diversité a été plusieurs fois identifiée comme un élément à préserver ou développer, notamment en faisant disparaître les frontières mentales entre les quartiers/secteurs de la Ville.

La Table « Sud » a souligné l'importance de soutenir, développer et diversifier le commerce de proximité en difficulté dans la partie sud de la ville.

**La qualité du cadre de vie** est également un enjeu qui ressort des échanges à toutes les tables : préservation de zones calmes dans les quartiers, aller vers une ville plus propre, avec davantage de végétation, moins de pollution de l'air, la préservation d'espaces de respiration avec vue sur les montagnes...

**Le rôle positif de la végétation** a été plus particulièrement discuté. La nature apaise, rafraichit, embellit. De nombreux participants ont identifié les parcs, les espaces verts, la proximité avec la nature comme des éléments appréciés dans leur cadre de vie. Pour autant, nombreux sont ceux qui ont identifié comme un enjeu pour l'avenir de **développer encore la végétation dans notre ville** : nouveaux parcs, végétalisation des façades, créer des liaisons vertes entre les parcs et quartiers de la ville (ex. : parc Flaubert), faciliter l'accès à la nature. De même plusieurs personnes ont fait remonter leur souhait de voir la ville se transformer en espace de production agricole (jardins partagés, incroyables comestibles, espaces d'agriculture urbaine).

**La santé des habitants** a également été identifiée comme un enjeu pour la Ville de demain avec notamment le souci d'améliorer la qualité de l'air ou celui de rafraichir la ville.

**Les déplacements sont également un sujet très présent dans les échanges**, et perçus de manière positive. De nombreuses contributions viennent désigner comme éléments qu'on aime à Grenoble la facilité de se déplacer en transport en commun, avec un réseau important et une exploitation y compris tous les soirs de la semaine. La facilité de se déplacer à pied ou en vélos a également été soulignée (ville plate, nombreuses pistes cyclables, proximité des équipements et du centre-ville). Pour autant, les enjeux de sécurisation des déplacements en vélos et de lutte contre les conflits d'usage entre piétons et cycles sont partagés par de nombreux participants. De la même manière, des propositions d'amélioration de l'offre de transports en commun ont été formulées (ligne de bus sur les quais, desserte Ile-Verte-Mutualité...).

À noter également, des participants des territoires Sud et Nord-Ouest ont déploré l'absence de réelle entrée dans la ville depuis le Sud, renforçant le côté quartier dortoir aux secteurs du sud de la ville et le sentiment d'être un « cul-de-sac » (question de l'échangeur des Eaux Claires).

**Paradoxalement, la place de la voiture a été peu évoquée**, si ce n'est de manière ponctuelle (surtout dans le groupe Nord-Est) et opposée, certains dénonçant le stationnement anarchique dans le centre-ville en soirée ou voulant réduire la place de la voiture en ville quand d'autres souhaitent pouvoir circuler et se garer plus facilement.

La question de la densité et des formes urbaines a été l'objet de plusieurs interventions dans l'ensemble des groupes. Si la densité dans les quartiers des participants ne semble pas poser trop de problème, les nouvelles constructions, parfois hautes peuvent inquiéter et certains refusent une densité forte comme dans le centre-ville. Pour autant, il est reconnu que cette densité permet la proximité. Si on peut tout faire à pied ou en vélo, c'est parce que la ville est dense. **Plus qu'un enjeu de densité, les participants ont insisté sur la nécessité de travailler sur la qualité et la diversité des formes urbaines.** Ils ont fait remarquer que Grenoble est une ville riche de la diversité des formes urbaines de ses quartiers. Et ils souhaitent la préserver. Plusieurs participants ont émis le souhait de voir moins de monotonie dans les nouvelles réalisations aux façades jugées trop lisses.

Enfin, on peut aussi noter que certains sujets ont été peu abordés. Tout d'abord, **la question de l'économie et de l'emploi a été pratiquement absente des débats** si ce n'est pour le commerce. De la même manière **l'habitat a été peu** évoqué à l'exception du groupe « Sud ». Les quelques interventions insistent sur la nécessité du calme autour du logement, de l'importance des espaces extérieurs (jardin, terrasses, balcons) et sur la nécessité d'aller vers des logements plus évolutifs pour s'adapter aux parcours de vie des habitants.